

Rapport final – Colloque « Le genre des célibats »

Les 1^{er} et 2 octobre derniers, Claire-Lise Gaillard et Juliette Eyméoud ont organisé un colloque pluridisciplinaire intitulé « Le genre des célibats ». Grâce au soutien de la Cité du genre et du CRH (EHESS), des chercheuses et chercheurs étranger-es ont pu être invité-es, offrant une coloration internationale à l'événement scientifique.

On peut se réjouir que le colloque ait mis les célibataires au centre des questionnements. Cela a permis d'interroger l'invisibilisation de ces individus et de regarder les sources qui permettent de dévoiler leurs existences (Nicolas Preud'homme, Sandra Brée). La question des sources a également fait émerger celle des normes, des institutions (Anatole Le Bras, Elsa Génard), du regard médiatique (Jonathan Fortin, Chiara Boraschi), qui biaisent la vision du célibat. Des normes qui peuvent également être intériorisées par les célibataires eux-mêmes et créer inquiétudes et stratégies de dépassement (Charlotte Vampo).

Observer le célibat au prisme du genre a également permis de dévoiler des réalités plurielles. Des tribades que la médecine du XIX^e siècle condamne au célibat (Anouk Durand), à l'artiste ORLAN qui refuse la maternité et la vie conjugale traditionnelle (Quentin Petit dit Duhal), en passant par les mères célibataires et travailleuses de la seconde moitié du XX^e siècle (Elsa Neuville) : des féminités bien différentes se dessinent. D'Alexandre Brongniart qui pleure de ne pas savoir plaire aux femmes (Mathias Valverde), aux prêtres célibataires jugés égoïstes et dangereux par les pamphlets révolutionnaires (Claire Cage) : les situations de célibat rencontrées par les hommes questionnent la façon dont les sociétés, selon les époques, considèrent la masculinité et valorisent la norme conjugale.

Face aux normes, certain-es célibataires développent une *agency*. Un prisme genré s'est d'ailleurs dessiné tout au long du colloque : les femmes célibataires sont davantage stigmatisées par leurs contemporains ; elles étaient mieux représentées à l'échelle des interventions. Il n'empêche que le célibat peut leur offrir une marge de manœuvre, comme c'est le cas des musiciennes de Venise au XVII^e siècle (Valeria Palumbo). De plus, décentrer le regard de la conjugalité, permet de redonner sa place à d'autres relations et à la puissance qu'elles peuvent porter, à l'image de l'amitié (Geneviève Guilpain) ou des amours homosexuelles (Hugo Bouvard et Younes Lakehal).

Pour reprendre le titre de ce colloque, il convient de conclure sur la pluralité des situations de célibat. Célibat définitif, prolongé ou temporaire, célibat de parenthèses, célibat de circonstances ou bien programmé, célibat tardif, célibat pré-nuptial, célibat consacré, célibat marital (abstinence dans le mariage), célibat involontaire ou alors choisi, voire festif, sologamie (comme on a pu le lire très récemment dans un article du Monde) : LE célibat n'existe pas. Il y a des célibats, il y a des pratiques de non-mariage, de non-conjugalité, ou encore de chasteté, de non-engagement, de non-cohabitation. Chaque période, chaque culture, produit ses célibataires et sa définition du célibat. Il faut donc être attentif-ves à la contextualisation et à une définition toujours remaniée, toujours questionnée.

La préparation de ce colloque a donné lieu, en parallèle et complément, à l'enregistrement d'une série de huit podcasts que vous pouvez écouter en suivant ce lien : <https://www.youtube.com/channel/UC6rMM0f0zSYDfcDYbKcU87A>. D'autres podcasts sont prévus avec notamment Marion Philip, Allan Tissot ou Laura Balzer. Le site <https://legenredescelibats.wordpress.com/> garde la trace de l'organisation du colloque et présente chaque intervenant-e, modératrices et modérateur, en détails. N'hésitez pas à vous y promener !

Enfin, deux publications devraient bientôt offrir au lectorat une réflexion collective sur le sujet, encore peu traité en France, du célibat (des discussions sont en cours avec Actes Sud, sous réserve de financement, et la *RHMC*).